

COMPTE - RENDU DE LA REUNION N°32

Exploitation forestière : gestion de chantier, réception de bois, cubage qualité et vente

La réunion de vulgarisation s'est déroulée au sein de la propriété forestière appartenant à M. Régis DE TARLE sur la commune de Rougemont-le-château (90) de 8h30 à 12h30. Avec la participation de Forêt d'ici qui est une coopérative forestière dont le gestionnaire référent de la forêt est M. Valentin MANN, directeur de l'agence Forêt d'ici Alsace, et qui a fait découvrir son travail et son expérience de terrain tout au long de la visite sur une parcelle forestière en cours d'exploitation. L'exploitation forestière SARL TREDANT & fils était présent.

Les thèmes principaux mis en avant :

- Gestion du massif et focus sur la parcelle ;
- Visite d'une futaie mixte en cours d'exploitation ;
- Les travaux sylvicoles ;
- Présentation et échange avec les exploitants ;
- Qualité des grumes.

La réunion a démarré en abordant rapidement les missions du CNPF, s'en a suivi une présentation de la forêt par le propriétaire M. DE TARLE et, une présentation de la coopérative forestière Forêt d'ici. La visite a continué sur la gestion de la forêt en générale.

L'objectif était de rendre compte d'une exploitation avec un peuplement irrégularisé de Hêtre et de Sapin pectiné traité en futaie irrégulière. Les bûcherons étaient présents ainsi que le débusqueur pour sortir les bois.

Les modalités contractuelles ont été évoquées pour la réalisation de la coupe de la parcelle, c'est-à-dire, les contrats d'approvisionnement par les coopératives forestières, les possibilités de gestion et de vente, la commercialisation des différentes catégories de bois (Bois d'industrie et Bois d'œuvre). Le fonctionnement de la coopérative forestière a été présenté en lien avec les points évoqués précédemment.

Une fois dans la parcelle, les tâches de régénération naturelle présentent ont permis de préciser les travaux sylvicoles utiles en évoquant le cassage des semis, le détourage, le dégagement, le dépressage, etc... En observant les semis de Sapin pectiné, on a évoqué la problématique du gibier dont l'aboutissement et le frottis qui empêche, ici, les résineux de se développer.



Des questions sur l'exploitation ont été posées, de ce fait, nous nous sommes rapprochés des exploitants forestiers. L'entreprise a été présentée par un des co-gérant, Kévin TREDANT, dans laquelle il travaille avec son frère Florian TREDANT, co-gérant également, et leur père Christian TREDANT. Ils sont présents dans ce secteur depuis 40 ans. Les compétences de l'entreprise sont essentiellement en bûcheronnage manuels et mécanisés ainsi qu'une petite partie de fabrication de bois de chauffage. Le matériel est diversifié avec une abatteuse, un porteur, deux

débusqueurs, des tracteurs agricoles et un porte-engin. Des questions s'en sont suivies sur les difficultés rencontrées : coûts du matériel, recherche et maintien d'ouvriers, conditions météorologiques, planning-organisation, etc...

La dernière étape était sur la route forestière, où un lot de grumes de Hêtre et de Sapin pectiné étaient déjà débardés, mis à quais afin d'être réceptionné, et enlevé plus tard, par le grumier. Nous avons pu y observer les différentes qualités des grumes et comprendre le tri qui y est fait. On a pu se rendre compte des différents prix pratiqués.

Un réel échange était présent tout au long de la matinée avec les propriétaires.

La réunion animée par Emeline PINOT, conseillère forestière au sein du CNPF de Bourgogne Franche-Comté, a été réalisée le 24 septembre 2025 dans la commune de Rougemont-le-château (90). 22 participants étaient présents dont le propriétaire des parcelles forestières, 3 personnes de Forêt d'ici, les exploitants (4) et une seconde personne du CNPF, Damien CHANTERANNE.

Emeline PINOT
Chargée de mission forestière

